



Transports Canada Transport Canada
Région du Québec Quebec Region

Sécurité maritime Marine Safety

NORMES de CONSTRUCTION des BATEAUX de PÊCHE

Systemes d'alimentation en carburant

Section 7.0



Systeme d'alimentation en carburant

Exigences actuelles:

- Règles concernant la construction des réservoirs

- Matériaux employés et échantillonnage
- Caractéristiques de construction en fonction du volume
- Tuyaux de remplissage et d'évent
- Installation et mise à la masse < 15 tjb
- Robinetterie et indicateurs de niveau
- Réservoirs distincts ou intégrés à la coque
- Normes concernant les essais

- Règles sur les conduites à carburant

- aucune → mention de l'entretien et précaution contre les fuites.

- Système d'alimentation à essence

- Provisions concernant l'emploi de moteur à essence.



Système d'alimentation en carburant

Exigences proposées:

Des règles s'appliquent à tous les composants et accessoires du système d'alimentation

-Réservoirs à diesel

- Dans la mesure du possible, faire partie intégrante de la structure
- Matériaux utilisés et échantillonnage plus détaillés
- Caractéristiques de construction semblables à la réglementation actuelle
- Doit porter une plaque d'identification et de capacité
- Précise le montage → niveau structurel
→ emplacement → cloison d'abordage et chambre des machines

Canada

Système d'alimentation en carburant

-Réservoirs à essence

- Précise les matériaux utilisés → fibre de verre
 - Matériaux non métalliques assujettis à des normes
 - Doit porter une plaque d'identification et de capacité
 - Réservoirs fixés à demeure limités à 235 litres → moteur intérieur
 - Précise le montage → emplacement → locaux distincts
 - Exigences concernant les réservoirs portatifs → nombres et emplacement
- Les réservoirs pour le système de chauffage et cuisinière ne doivent pas être installés dans les mêmes locaux que ceux-ci et les lignes d'alimentation doivent être ininterrompues (sauf appareils avec réservoirs intégrés)**

Canada

Système d'alimentation en carburant

-Jauges des réservoirs

- Jauges mécaniques ou à lecture à distance → Tous navires
- Tuyau de sonde obligatoire → bâtiments > 12 m
- Indicateur de niveau sur réservoir → identique à la réglementation actuelle

- Systèmes de remplissage et de ventilation

- Tuyaux métalliques ou tuyaux souple normalisés → bâtiments < 12m
- Tuyaux en acier ou matériau semblable capable de résister au feu et à la pression (tuyaux souples normalisés pour absorber les vibrations) → bâtiments > 12m
- Caractéristiques de montage → type de carburant
 - dimension des conduites
 - composants utilisés et mise à la masse
 - Inscription à la station de remplissage

Canada

Système d'alimentation en carburant

-Conduites à carburant

- Conduites métalliques avec parties souples normalisées pour absorber les vibrations et instructions de montage (fixations)
- Le moins de connexions possible et celles-ci doivent être accessibles pour inspection et entretien
- Les composants nécessaires au montage doivent rencontrer certaines exigences (colliers, bagues etc..)
- Les accessoires du système d'alimentation doivent être normalisés et leur installation doit rencontrer certaines exigences (filtres,crépine etc..)
- Conduite de plus de 3.6 m → robinet d'isolation au point de service

Canada

Système d'alimentation en carburant

-Exigences concernant les moteurs à essence

- Semblables à la réglementation actuelle (protection, carburateur etc...)
- Provisions concernant l'utilisation des pompes d'alimentation intégrées au réservoir ou entraînées par le moteur

-Étiquetage du système d'alimentation

- Étiquetage de la robinetterie
- Étiquetage des collecteurs
- Mise en garde visible aux points d'entretien
 - instructions pour l'entretien spécifique
 - dangers potentiels (sécurité, déversement etc...)

- Impact:

- Faible à moyen en fonction de la grosseur du navire et du type de carburant utilisé et certaines exigences sont déjà des pratiques courantes

Canada

Merci



Bernard Leclerc

Inspecteur maritime
Transports Canada / Sécurité maritime
180, de la Cathédrale, Rimouski, G5L 5H9
418-722-3040 ou 1-800-427-4417

leclerb@tc.gc.ca

Canada